

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

CNW, codes 39 et 64

Hebdomadaires régionaux de l'Estrie et de Chaudières-Appalaches

Projet de parc éolien à Saint-Robert-Bellarmin

**LE RAPPORT DU BAPE EST MAINTENANT PUBLIC**

Québec, le 21 janvier 2011 – À la demande du ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Pierre Arcand, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) rend public aujourd'hui son rapport d'enquête et de médiation sur le *Projet de parc éolien à Saint-Robert-Bellarmin* par Saint-Laurent Énergies inc. Ce mandat qui a débuté le 20 septembre 2010 était sous la responsabilité de François Lafond, membre du BAPE.

Le requérant, l'Association provinciale des acériculteurs sur les terres publiques, et le promoteur ont consenti à participer à la médiation confiée au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement par le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Bien que les préoccupations du requérant ne remettaient pas en question le projet, celui-ci a discuté avec le promoteur de mesures d'atténuation et de compensation durant la construction et l'exploitation du parc éolien projeté en vue de préserver ses activités acéricoles.

Au cours de cette médiation, un changement au tracé du chemin d'accès a été proposé par le promoteur. Ce faisant, une tierce partie, non membre de l'Association, se trouvait touchée. Celle-ci a été rencontrée par le médiateur qui l'a informée des effets que le tracé alternatif pourrait avoir sur ses activités acéricoles. Un protocole d'entente a été signé entre la tierce partie et le promoteur.

Au terme de la médiation, le requérant a retiré sa demande d'audience publique, le tout conditionnel à ce que le décret d'autorisation renvoie aux engagements pris par le promoteur au cours de la médiation.

**LA DISPONIBILITÉ DU RAPPORT**

Le rapport d'enquête et de médiation sur le *Projet de parc éolien à Saint-Robert-Bellarmin* est maintenant disponible. Vous pouvez le consulter dans les centres de documentation du BAPE, dans le centre de consultation ouvert dans le milieu visé de même que dans le site Web du BAPE à l'adresse [www.bape.gouv.qc.ca](http://www.bape.gouv.qc.ca). Vous pouvez également en faire la demande au bureau du BAPE, soit en communiquant par courriel à l'adresse [communication@bape.gouv.qc.ca](mailto:communication@bape.gouv.qc.ca), soit en composant le 418 643-7447 ou, sans frais, le 1 800 463-4732.

– 30 –

Source : Julie Olivier  
Conseillère en communication  
418 643-7447, poste 539 ou 1 800 463-4732  
[julie.olivier@bape.gouv.qc.ca](mailto:julie.olivier@bape.gouv.qc.ca)